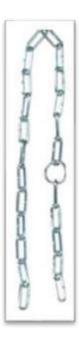
CHAINETTE À PICORER

Objectif

Enrichir le milieu de vie des volailles pour éviter les phénomènes de piquage.

Description

Chaine en acier à suspendre dans l'environnement des volailles pour enrichissement de leur milieu de vie.



Contexte de mise en œuvre

Des chainettes ont été installées dans une exploitation de Vendée. Ancienne exploitation bovine reconvertie dans l'élevage de volailles, un couple d'éleveurs travaille aujourd'hui dans ce GAEC où sont élevées des poulets de chair (sur 3300 m²), des dindes (sur 1200 m²) et des canards de Barbarie (sur 900 m²). L'exploitation dispose également de 109 hectares de SAU.

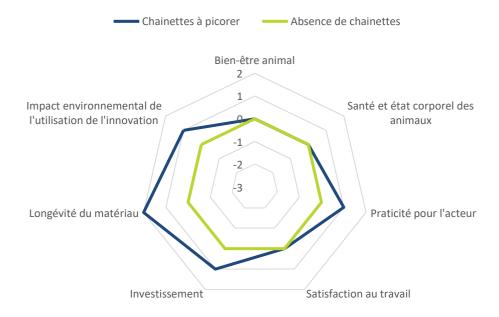
Les poulets de chair élevés dans cette exploitation sont de Ross 308. Arrivés à 1 jour d'âge à l'exploitation, ils disposent d'un bâtiment de 3300m², construit en 2020. Environ 21,5 poulets/m² y évoluent sur un sol béton recouvert d'une litière. L'ambiance de ce bâtiment est assurée par un appareil modulaire, le Lead Exp'air, qui combine les fonctions de chauffage, d'échangeur de chaleur et d'extraction. La luminosité est apportée naturellement à l'intérieur du bâtiment par des tabatières au plafond, et complétée par une lumière artificielle pour respecter les programmes lumineux. Des chainettes sont installées dans l'environnement des poulets pour enrichir leur milieu de vie : une soixantaine sont ainsi suspendues par des rilsans sur le tube de la chaine d'alimentation, entre les assiettes, et descendent à hauteur de tête.



Pour répondre aux nouvelles exigences en bien-être animal, des points de piquage doivent être disponibles dans l'environnement des animaux. Par praticité, l'élevage a fait le choix des chainettes et les a installées dès avril 2021.

Retours éleveur

L'évaluation présentée ci-dessous a été réalisée par l'éleveur ayant installé des chainettes à picorer dans son bâtiment, en comparaison à l'absence de ces matériaux d'enrichissement. Cette analyse repose sur les observations réalisées, les résultats obtenus sur l'exploitation et le ressenti de l'éleveur.



Explications des notations attribuées par l'éleveur sur l'innovation :

Bien-être animal (0)

« La première fois qu'on a mis les chainettes, le lot était déjà entamé et au départ ça leur a plus fait peur qu'autre chose. Ils s'écartaient et ne savaient pas trop ce que c'était, pourtant ils étaient jeunes, ils n'avaient que 2 ou 3 jours. Là maintenant, les chainettes sont déjà présentes quand les lots arrivent donc y a plus cette réaction. J'ai vu des poulets les utiliser, mais vraiment vite fait : y en a un qui va passer rapidement et qui va faire un petit pic ».

• Intérêt pour la santé et l'état physique des animaux (0)

« Avant de mettre les chainettes, on n'avait pas de picage entre les animaux donc on a pas vu de différence. Après peut-être que ceux qui ont des problèmes en voit ».

Praticité pour l'éleveur (+1)

« Je trouve que c'est plus pratique que des bottes de pailles ou des ficelles : y a juste à les découper si on les achète en rouleau mais on peut en acheter des prédécoupées aussi, puis à les installer et les fixer avec des rilsans et c'est bon. En plus, ça n'a pas besoin d'être renouvelé dans le temps »



• Satisfaction au travail (0)

Pas d'impact constaté par l'éleveur de l'utilisation des chainettes sur ce critère.

Investissement (+1)

« Ça ne coûte pas cher : si on en a eu pour une soixantaine d'euros pour équiper tout le bâtiment de 3300 m², c'est le maximum. Après là nous on les avait achetées en rouleau, donc ça diminue le coût aussi »



Prix de base sur catalogue distributeur : < 0,01 € / animal Vendu à quelques euros le mètre, le coût d'investissement n'est pas très élevé pour cette solution.

Longévité (+2)

« La chaine en acier ça tient bien, qu'y plus est s'ils ne les utilisent pas, ça tient encore plus longtemps »

• Impact environnemental de l'utilisation (+1)

« C'est pas biodégradable mais vu que ça ne demande pas à être renouvelé dans le temps, on peut peut-être considérer que les chainettes présentent un mieux pour l'environnement par rapport à des bottes de paille, ficelles, blocs à picorer, etc ».

Conditions nécessaires à la mise en place de cette solution

Il n'y a pas de conditions particulières à la mise en place de chainette à picorer dans les bâtiments mais cette solution est remise en question car d'autres enrichissements existent et semble être aussi simple à mettre en œuvre mais plus intéressant pour les volailles (bloc compressé de luzerne ou cordelette consommable par exemple)

<u>Avertissement</u>: L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations récoltées auprès des élevages visités.

